

## **DÉCLARATION SOLENNELLE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR UNE MOSQUÉE À VALENTON**

Ce point d'étape en Conseil municipal du 28 juin 2018 concernant notre promesse de bail emphytéotique avec l'Association culturelle et culturelle des musulmans de Valenton, est l'occasion de réaffirmer avec force les principes qui conduisent l'action de notre ville, à la fois en matière de laïcité et de relations avec les cultes.

Tout d'abord, nous tenons solennellement à rappeler que nous nous sommes engagés à ce que voit le jour, puis vive et rayonne, dans un climat de paix et de tolérance, une mosquée dans notre ville. Cela va se faire, cela sera dans quelques mois.

Les républicains que nous sommes, en parfait accord avec la communauté musulmane, poseront la première pierre de cette mosquée, probablement avant la fin de l'année, assurés du meilleur cadre juridique et matériel.

Il est d'autant plus nécessaire d'affirmer cette décision que certains reçoivent cette nouvelle, non pas en s'en félicitant comme nous-mêmes, mais comme une preuve supplémentaire de la prétendue « grande invasion » que représenterait l'islam et ses fidèles les plus radicalisés, responsables, selon-eux, des principaux flux migratoires que nous connaissons.

Répetons-le : A Valenton, nous connaissons la valeur du mot fraternité. Nous savons au plus intime de nous que « chacun est l'ombre de tous » comme le disait le poète Paul Eluard.

Une mosquée à Valenton est une preuve de fraternité.

Rien, ni personne ne nous empêchera de l'accueillir. Et surtout pas une vision étriquée de la laïcité qui ne peut d'ailleurs répondre à tous les maux de la société.

Pour lutter contre le repli communautaire qui se manifeste dans différents territoires, il ne suffit pas de convoquer le principe de laïcité et de dénoncer les discriminations.

Il faut combattre celles-ci par des politiques publiques beaucoup plus vigoureuses que cela n'a été le cas jusqu'ici et faire respecter l'État de droit, partout sur le territoire.

L'Etat de droit : c'est avant tout la France qui est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Une République qui assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine ou de religion. Une République qui garantit des droits égaux aux hommes et aux femmes et respecte toutes les croyances.

Au titre de la laïcité, la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte, ce qui implique qu'aucune religion ou conviction puisse être, ni privilégiée ni discriminée.

En tant qu'élus de la République nous avons la charge de faire respecter la laïcité.

Elle suppose un engagement fort et constant de notre commune pour assurer sa pédagogie et sa promotion.

Nous considérons que la laïcité, parce qu'elle est une des conditions fondamentales du vivre ensemble, que nous appelons à Valenton « Fraternité », requiert une lutte constante contre toutes les discriminations.

Nous conduisons des rencontres et des relations de qualité avec tous les cultes présents sur notre ville. Chaque rencontre démontre du besoin de dialogue et de co-construire du commun laïc respectueux de toutes les croyances.

Cette promotion quotidienne d'une laïcité active fait l'objet de multiples initiatives et actions. Nous sommes persuadés, au-delà de nos convictions personnelles, qu'elle suscite un climat dans notre ville qui fait la part belle au respect, à l'écoute et l'intelligence collective que nous recherchons, dont le dernier cru du Carnavalementon vient d'en faire la démonstration.

**Déclaration adoptée à l'unanimité.**